



LA PAGE MUNICIPALE

Sainte-Marcelline-de-Kildare,
une Municipalité *tissée serrée*

Le Conseil et l'équipe municipale vous
souhaitent un très bel été.



Mot de la mairesse



Séance du conseil



Info travaux



Affaires municipales



Environnement



Urbanisme



Culture



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire



Informations pratiques



Retour sur nos événements

JUILLET - AOÛT 2026



Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été est bien lancé à Sainte-Marcelline-de-Kildare, et plusieurs projets importants continuent d'avancer partout sur notre territoire.

Tout d'abord, je souhaite faire le point sur le dossier du pont du rang du Pied-de-la-Montagne. Comme plusieurs d'entre vous, nous suivons ce dossier avec beaucoup d'attention. Nous maintenons des échanges constants avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin d'assurer l'avancement du projet. Après plusieurs relances de ma part et des courriels demeurés sans réponse, une rencontre de suivi avec le MTMD est officiellement planifiée le lundi 6 juillet 2026. Cette date étant maintenant fixée, je m'attends à avoir du concret à vous partager par la suite. Nous continuerons de vous tenir informés des développements à venir.

Je tiens à vous rappeler que l'Hôtel de ville sera fermé du dimanche 19 juillet au samedi 1^{er} août 2026, en raison des deux semaines des vacances de la construction. Le Conseil a statué sur l'instauration de vacances fixes durant la saison estivale. Cette mesure permettra de regrouper les congés de l'ensemble des employés sur une même période, facilitant ainsi la gestion interne et limitant les absences différées tout au long de l'été. Les deux semaines de la construction étant une période de baisse d'achalandage marquée pour la Municipalité, c'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de fermer nos bureaux à ce moment de l'année. Toute l'équipe sera de retour dès le lundi 3 août 2026 pour vous accueillir et poursuivre ses activités habituelles. Si une urgence municipale survient pendant cette période, par exemple un bris d'aqueduc, nous vous invitons à communiquer avec la directrice générale par intérim, Stéphanie Lafond, au 450 750-8761. Pour toute urgence liée aux travaux publics, veuillez communiquer avec le chef des travaux publics, Yannick Clermont, au 450 750-8762.

Du côté du parc des Loisirs, les travaux d'aménagement et de finition des infrastructures tirent enfin à leur fin. Plusieurs améliorations majeures ont été réalisées au cours des dernières semaines, notamment l'aménagement de nouveaux sentiers, la réfection complète du terrain de soccer, l'embellissement des espaces verts autour de la patinoire et la construction d'un nouveau stationnement pour la Maison des jeunes. De plus, la phase 2 du skatepark est maintenant complétée. Après plusieurs années d'efforts soutenus et grâce à l'obtention de différentes subventions, nous sommes ravis de voir cet espace devenir aussi vivant, dynamique et accueillant. C'est un lieu rassembleur et multigénérationnel, conçu avec fierté pour nos familles, et nous aurons le grand plaisir de procéder à son inauguration officielle en 2027.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec la firme GBI à la planification de plusieurs projets d'infrastructures, grâce à la subvention reçue dans le cadre du programme de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ). Nous préparons également d'autres demandes de financement. Le programme de la TECQ comporte des critères et des obligations stricts qui guident nos choix et encadrent les priorités du Conseil en matière de réfection des rues municipales. C'est pourquoi l'accompagnement et l'expertise de GBI dans ce dossier représentent un grand renfort pour nous. Dès que le gouvernement aura validé nos priorités et approuvé notre sélection, nous serons heureux de vous présenter notre planification sur trois ans concernant les réseaux d'aqueduc, les ponceaux et la réfection de nos routes.

Par ailleurs, vous pourrez apercevoir l'équipe des travaux publics s'affairer à différentes tâches sur notre territoire. Je tiens à prendre un moment pour remercier chaleureusement nos « quatre mousquetaires » pour leur dévouement exemplaire et leur grand engagement envers notre communauté.

L'été est également synonyme de rassemblements et de célébrations. Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants et les bénévoles qui ont pris part aux festivités de la Fête nationale, le mardi 23 juin dernier. Grâce à votre présence, cette soirée a été un véritable succès. Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur scène deux groupes de chez nous, *Les Picoleux de Radstock* et *Le P'tit Moulin*, avant de terminer la soirée avec *Baqqhus*.

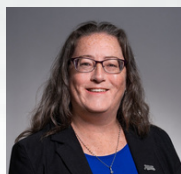
Enfin, je vous invite à participer à la 26^e édition du Festival des artisans, qui se tiendra les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026. Cette année, le thème du « Far West » sera à l'honneur et viendra ajouter une belle touche à cet événement qui célèbre le talent, le savoir-faire et la passion de nos créateurs. Une belle occasion de découvrir les richesses de notre milieu et de profiter d'une fin de semaine festive en famille et entre amis. Nous espérons vous y accueillir en grand nombre.

Je vous souhaite un excellent été.

Cordialement,

CONSEIL MUNICIPAL

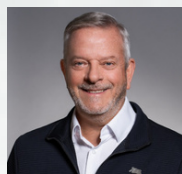
Émilie Boisvert
Émilie Boisvert,
maire



Conseillère
Siège 1
Judith
Delorme

Comités

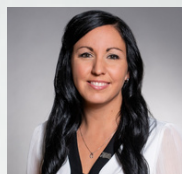
- Communications
- Environnement
- Urbanisme



Conseiller
Siège 2
Christian
Sicard

Comités

- Développement économique
- Loisirs et vie communautaire
- Travaux publics



Conseillère
Siège 3
Mélanie
Rondeau

Comités

- Administratif
- Culture
- Développement économique



Conseiller
Siège 4
Yanick
Langlais

Comités

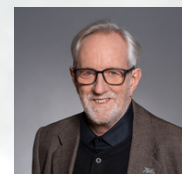
- Culture
- Loisirs et vie communautaire
- Travaux publics



Conseillère
Siège 5
Nathalie
Boutin

Comités

- Administratif
- Communications
- Sécurité publique



Conseiller
Siège 6
Pierre
Desrochers

Comités

- Environnement
- Sécurité publique
- Urbanisme

Lors des dernières séances du Conseil, plusieurs résolutions ont été adoptées. Voici un survol des points à retenir.

Direction et ressources humaines

- Embauche d'une coordonnatrice à la bibliothèque par intérim
- Embauche d'une coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire par intérim
- Embauche de surveillants au service de garde pour le camp de jour

Urbanisme

- Demande de démolition - immeuble principal et remise - Lot 5 656 517

Loisirs

- Protocole d'entente - Utilisation des locaux, équipements, terrains et aménagement avec le Centre de services scolaire des Samares
- Acquisition de deux bancs de joueurs pour le terrain de soccer
- Octroi de contrat - Conception de la phase II du skatepark au parc des Loisirs

Culture

- Fête nationale 2027 - Autorisation de signature d'une entente pour le spectacle *Hommage aux aînés*
- Demande d'aide financière - Programme de soutien à l'action bénévole - Festival des artisans 2026
- Demande d'aide financière - Festival des artisans 2026
- Autorisation de dépôt d'une demande de contribution - *Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)* - Caisse Desjardins (2026-2027-2028)

Hygiène du milieu et environnement

- Mandat à la firme Nordikeau - Purge des réseaux d'aqueduc 2026

Sécurité publique

- Demande de réduction de la limite de vitesse sur une section du rang Saint-Paul située à Sainte-Béatrix

Travaux publics

- Contrat pour l'épandage d'abat-poussière sur les voies publiques non pavées

Projets spéciaux

- Achat et installation de panneaux de signalisation routière

Règlements

- Règlement final 497-2026 - Code d'éthique et de déontologie élus
- Règlement final 498-2026 - Régie interne sur les séances Conseil
- Règlement final 499-2026 - Règlement sur la limite de vitesse

Procédures administratives

- Acceptation de la cession à titre gratuit du lot 5 655 335 du cadastre du Québec (ancienne école primaire)

Demandes de soutien financier

- *Course des P'tits Loups* - Demande de soutien financier
- *Société de l'Autisme Région Lanaudière (SARL)*- Campagne Biscuit sourire
- Octroi d'une subvention à la Maison des jeunes de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Résolutions d'appui

- Résolution d'appui au mouvement de grève *Le communautaire à boutte!*
- Résolution d'appui - Demande au gouvernement fédéral de reconnaître les services de postes Canada comme des services essentiels nécessitant le maintien des activités pendant un conflit de travail

SÉANCES DU CONSEIL À VENIR POUR 2026

Vous pouvez consulter l'ordre du jour de la prochaine séance, tous les vendredis précédant cette séance, sur notre site web sous l'onglet : **Municipalité | Conseil municipal | Séances du Conseil**



- Lundi le 13 juillet à 19 h
- Lundi le 17 août à 19 h

Balayez le code QR à l'aide de votre téléphone ou de votre tablette pour y accéder.



AMÉLIORATION DU PARC DES LOISIRS



Le parc des Loisirs a été fermé pendant les dernières semaines afin de permettre la réalisation de plusieurs travaux d'amélioration du site. Aujourd'hui, les citoyens peuvent désormais profiter d'un nouvel espace, plus accessible et encore plus agréable pour toute la famille.

Nous vous invitons à venir découvrir notre nouveau parc des Loisirs et à profiter pleinement de ces installations améliorées.

Parmi les améliorations réalisées :

- ✓ De nouveaux sentiers ont été aménagés;
- ✓ Le terrain de soccer a été entièrement remis à neuf;
- ✓ Le gazon autour de la patinoire a été ensemencé;
- ✓ Ajout de végétaux;
- ✓ Un nouveau stationnement à la Maison des jeunes;
- ✓ Ajout de bancs et d'estrades autour de la patinoire ainsi que du terrain de soccer;
- ✓ La phase 2 du projet de skatepark complétée.



Quelques photos pendant les travaux



Préparation du terrain de soccer



Préparation du terrain de soccer



Préparation du terrain de soccer



Gazon ensemencé autour de la patinoire



Gazon ensemencé autour de la patinoire



Gazon ensemencé autour de la patinoire



Quelques photos après les travaux



Terrain de soccer



Gazon ensemencé autour de la patinoire



Skatepark

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE: SEMAINES DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION



Nous tenons à vous informer que l'Hôtel de ville sera fermé durant les deux semaines de la construction, soit du **dimanche 19 juillet au samedi 1^{er} août 2026 inclusivement**.

Les services municipaux reprendront selon l'horaire habituel dès le lundi 3 août 2026.

Afin d'assurer un service en cas de besoin durant cette période, des ressources demeureront disponibles pour les urgences municipales :

- Si une urgence municipale survient pendant cette période, par exemple un bris d'aqueduc, nous vous invitons à communiquer avec la directrice générale par intérim, Stéphanie Lafond, au 450 750-8761.
- Pour toute urgence liée aux travaux publics, communiquez avec le chef des travaux publics, Yannick Clermont, au 450 750-8762.

ÉTAT PRÉOCCUPANT DE LA ROUTE 343

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare et ses nombreux usagers jugent préoccupant l'état de la route 343. Nous assurons un suivi rigoureux et constant auprès des instances ministérielles pour débloquer ce dossier.

Pour toute question, tout commentaire ou pour effectuer un signalement concernant l'état de la chaussée, les citoyens sont invités à communiquer directement avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) en composant le 511 ou en visitant la section « Nous joindre » du site www.transports.gouv.qc.ca.



BALAYAGE DES RUES

Le balayage des rues a eu lieu en mai dernier sur l'ensemble du territoire municipal afin d'assurer la propreté et la sécurité des voies publiques après la saison hivernale.

La Municipalité rappelle toutefois que l'entretien de la route 343 relève du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD). Nous vous invitons à communiquer avec le MTMD pour toute question. Les travaux de balayage de cette artère sont donc réalisés selon la planification du Ministère.



LIGNAGE DES RUES

La Municipalité souhaite informer les citoyens que les travaux de lignage des rues prévus au cours des dernières semaines ont été réalisés avec succès sur l'ensemble du territoire municipal.

Au cours des prochaines semaines, l'installation de dos d'âne ainsi que des balises de signalisation sera également effectuée dans les secteurs ciblés afin de poursuivre nos efforts visant à assurer des rues sécuritaires.





APPEL D'URGENCE MUNICIPALE



La Municipalité souhaite rappeler aux citoyens que depuis le 1^{er} juin 2026, les numéros 310-4141 et *4141 de la Sûreté du Québec ne sont plus en service.

En situation d'urgence, composez toujours le 911.

Pour toute demande ou situation non urgente, veuillez désormais communiquer avec le poste de Sécurité de Rawdon au 450 834-2578.

Nous vous invitons à mettre à jour vos contacts afin de pouvoir joindre rapidement les services appropriés au besoin.



TROUSSE D'URGENCE POUR LA MAISON : PRÉPAREZ-VOUS POUR L'INATTENDU

En été, les orages violents, vagues de chaleur, les pannes de courant ou les feux de forêt peuvent survenir rapidement.

Une trousse d'urgence bien préparée vous permet de faire face aux imprévus et d'assurer votre sécurité ainsi que celle de vos proches.

Dix essentiels

1. Eau potable (6 litres par personnes);
2. Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours) et un ouvre-boîte manuel;
3. Articles pour besoins spécifiques (médicaments, préparation pour nourrissons, lunettes, etc.);
4. Lampe de poche ou lampe frontale et piles de rechange;
5. Radio à piles ou manuelle;
6. Argent comptant;
7. Trousse de premiers soins;
8. Articles d'hygiène personnelle;
9. Nourriture et médicaments pour vos animaux de compagnie;
10. Téléphone mobile avec chargeur et batterie de secours.



**Le saviez-vous ?
Chaque édifice municipal est équipé
d'un défibrillateur.**

Ces appareils, simples d'utilisation et accessibles au public, peuvent faire toute la différence avant l'arrivée des services d'urgence. N'hésitez pas à repérer leur emplacement lors de votre prochaine visite dans nos bâtiments municipaux!

NOUVEL HORAIRE AU BUREAU DE POSTE DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

Depuis le 1^{er} juin 2026, le bureau de poste de Sainte-Marcelline-de-Kildare a modifié ses heures d'ouverture.



Lundi et mardi	11 h 15 à 15 h 30
Mercredi, jeudi et vendredi	13 h 15 à 17 h 30

Les clients du service de cases postales continueront d'avoir accès à la salle des cases postales comme auparavant.

Tous les services postaux demeurent offerts, sans changement. Il est également possible d'acheter des timbres, de payer et d'imprimer des étiquettes d'expédition ainsi que d'accéder à plusieurs services en ligne au postescanada.ca.

En cas d'insatisfaction, nous vous invitons à communiquer avec Postes Canada. La Municipalité n'est pas responsable de ces changements.

SEMAINE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

À l'occasion de la Semaine nationale des travaux publics, du lundi 18 au dimanche 24 mai 2026, nous avons tenu à souligner le travail essentiel de notre équipe des travaux publics. Jour après jour, elle contribue au bon fonctionnement de notre Municipalité. Peu importe les conditions météorologiques et urgences, ils sont toujours présents pour entretenir nos infrastructures et assurer la sécurité de nos citoyens.



JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE



Le dimanche 17 mai 2026, notre Municipalité a hissé le drapeau officiel de cette Journée en guise de solidarité, tout comme plusieurs Municipalités voisines.

Merci à la *Fondation Émergence*, *Le Néo* et à tous les partenaires mobilisés pour cette cause.

Ensemble, continuons de nous unir pour l'inclusion et le respect de toutes les personnes!



LGBTQ+

CAMPAGNE BISCUIT SOURIRE DE TIM HORTONS

Pour une quatrième année consécutive, la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare s'est mobilisée afin de soutenir la Société de l'autisme de Lanaudière en participant à la campagne du Biscuit sourire de Tim Hortons. Cette initiative de financement, tenue du lundi 27 avril au dimanche 3 mai 2026, a permis d'amasser des fonds destinés à soutenir les services et les activités offerts aux personnes autistes et à leurs familles de Lanaudière.





ARBRE DE L'AVENIR

Le jeudi 18 juin 2026, les élèves finissants de 6^e année ont participé à la plantation du tout premier *Arbre de l'avenir* au parc des Loisirs. Cette activité symbolique a permis de souligner leur passage de l'école primaire au secondaire tout en posant un geste concret pour l'environnement et pour la communauté.

Un érable, essence emblématique de notre territoire, a été planté afin de laisser un legs durable. Une plaque commémorative rappellera les prénoms des élèves finissants ainsi que ceux du personnel enseignant qui les a accompagnés. Ce moment rassembleur a mis en valeur l'engagement de notre communauté envers ces jeunes, notre patrimoine naturel et le sentiment d'appartenance à notre communauté. L'enthousiasme des élèves lors de la plantation était au rendez-vous.



URGENCES ENVIRONNEMENTALES DURANT LE CONGÉ DE LA CONSTRUCTION

À l'occasion du congé de la construction, la Municipalité rappelle à la population que toute situation pouvant représenter un risque pour l'environnement doit être signalée rapidement aux autorités compétentes.

En cas de déversement, de contamination, de pollution ou de toute autre urgence environnementale, les citoyens doivent communiquer directement avec le ministère de l'Environnement du Québec par l'entremise d'Urgence-Environnement, accessible 24 heures sur 24, au 1 866 694-5454 (sans frais).

CONFÉRENCE : MA MAISON ÉCOLO ET ÉCONO, UN GESTE À LA FOIS

MA MAISON ÉCOLO ET ÉCONO, UN GESTE À LA FOIS
Conférence en présentiel



La Municipalité vous invite à assister gratuitement à la conférence « Ma maison écolo et écono, un geste à la fois » présentée par *Jour de la Terre Canada*.

La conférence se tiendra à la Salle communautaire Gaétan-Morin le lundi 28 septembre 2026 à 19 h.



Description de la conférence :

« Rendre sa maison écologique, c'est aussi économique! Notre pouvoir d'action est grand, peu importe qu'on soit locataire ou propriétaire. Découvrez de bonnes pratiques et réduisez vos factures sans diminuer votre confort. Consommation énergétique, empreinte matérielle ou consommation d'eau, cet atelier participatif propose des solutions économiques et des astuces concrètes et faciles. Mettons en lumière nos meilleurs trucs pour allier écologie et économie à la maison, à notre rythme. »

RETOUR SUR LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le samedi 30 mai 2026, la Municipalité a tenu l'une de ses traditions les plus appréciées : la Journée de l'environnement. Cet événement annuel a une fois de plus rassemblé de nombreux citoyens soucieux de l'environnement et de l'adoption de gestes durables.

Nous tenons à remercier chaleureusement les employés municipaux et les bénévoles dont l'implication a contribué au succès de cette belle journée.



Psst!

Votre opinion nous est précieuse. Nous vous invitons à remplir notre sondage de satisfaction afin de nous aider à préparer l'édition de l'année prochaine.

Découvrez d'autres photos de la journée à la page 23.



Balayez le code QR à l'aide de votre téléphone ou de votre tablette pour y répondre.

PROGRAMME D'AIDE À L'ACHAT DE PRODUITS DURABLES



Nous vous invitons à consulter notre *Programme d'aide à l'achat de produits durables* sur notre site web! Une belle façon de récupérer de l'argent grâce à l'achat de produits du quotidien qui sont durables et écoresponsables!

Plusieurs types de produits sont admissibles à notre programme, liés au zéro déchet, aux résidus organiques, à la qualité de l'air, à l'économie d'énergie, à l'eau potable ainsi qu'aux arbres et végétaux.

Balayez le code QR à l'aide de votre téléphone ou de votre tablette pour y accéder.



DÉFI PISSENLITS

Nous tenons à remercier tous les citoyennes et citoyens ayant participé à cette édition du *Défi Pissenlits 2026*. Plusieurs de nos terrains municipaux n'ont pas été tondus en mai afin de participer à ce défi pour soutenir la cause des insectes pollinisateurs.

On se dit à l'an prochain pour la 7^e édition !



LES CASTORS

Des castors ont été observés dans certains plans d'eau de la Municipalité. Bien qu'ils fassent partie intégrante de notre faune, leurs barrages peuvent parfois entraîner une hausse du niveau de l'eau ou causer des dommages lorsqu'ils cèdent.

Nous rappelons aux citoyens qu'il est strictement interdit de détruire un barrage de castors ou de capturer ces animaux.

Si vous constatez une situation préoccupante, nous vous invitons à communiquer avec votre association de lac, qui travaille en collaboration avec la Municipalité pour coordonner les interventions. Si vous ne faites pas partie d'une association, veuillez communiquer directement avec la Municipalité. Au besoin, celle-ci fera appel à un trappeur autorisé détenant les permis nécessaires à la gestion de la faune.



SUSPENSION DU PROJET D'INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU

Au cours des dernières années, la Municipalité a évalué la possibilité d'installer des compteurs d'eau afin de répondre aux exigences alors associées à la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP)*.

Selon les informations qui lui avaient été transmises au départ, **l'installation de compteurs d'eau était présentée comme une obligation gouvernementale**. C'est sur cette base que le Conseil municipal et l'administration ont travaillé à l'élaboration du projet et à l'analyse des options possibles.



Parallèlement, la Municipalité a poursuivi ses efforts pour améliorer la performance de ses réseaux d'aqueduc, ce qui a permis d'obtenir des résultats très encourageants en matière de gestion de l'eau potable.

À la suite de vérifications effectuées auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), il a été confirmé que la **participation à la SQEEP et l'installation de compteurs d'eau ne constituent pas une obligation gouvernementale, mais plutôt une mesure recommandée**.

Considérant cette précision, les améliorations déjà réalisées sur nos réseaux, et les coûts importants qu'entraînerait l'installation de compteurs d'eau, **le Conseil municipal a décidé de suspendre le projet**. La Municipalité poursuivra néanmoins ses efforts afin d'assurer une gestion responsable et durable de l'eau potable au bénéfice de l'ensemble de la collectivité.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA MATAWINIE

Saviez-vous que plusieurs bâtiments de Sainte-Marcelline-de-Kildare font désormais partie de l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Matawinie?

Adopté le 15 avril dernier, cet inventaire permet de mieux connaître les immeubles qui racontent l'histoire de notre territoire. Des vieilles maisons, des bâtiments institutionnels, des commerces ou des lieux emblématiques : chacun contribue à préserver la mémoire collective et le caractère unique de nos communautés.

Cette démarche ne crée pas automatiquement de nouvelles obligations pour les propriétaires. Elle vise avant tout à mieux documenter et faire connaître les bâtiments présentant un intérêt patrimonial afin d'en assurer la transmission aux générations futures.

Curieux de découvrir quels immeubles de votre Municipalité figurent à l'inventaire? Consultez la liste complète et les informations sur la démarche sur le site web de la MRC de Matawinie.



Balayez le code QR à l'aide de votre téléphone ou de votre tablette pour y accéder.



RÉGLEMENTATION - RAPPEL SUR LA CONFORMITÉ DES PISCINES

En septembre dernier, le gouvernement du Québec a prolongé d'un an le délai accordé aux propriétaires pour se conformer à la nouvelle réglementation sur la sécurité des piscines résidentielles. La date limite est fixée au **30 septembre 2026** et s'applique aux piscines installées avant le **22 juillet 2010**.

Pour obtenir de l'information ou de l'accompagnement dans vos démarches, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme.

SÉCURITÉ

**PISCINES
RÉSIDENTIELLES**

Date limite pour la
mise aux normes
repoussée au
30 septembre 2026

CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE
MA PISCINE

Votre gouvernement

Québec

MRC de Matawinie

DÉLAI DE TRAITEMENT DANS LES DEMANDES DE PERMIS ET CERTIFICATS

Nous souhaitons rappeler que le délai prévu pour l'analyse et la délivrance des permis et certificats peut aller jusqu'à 30 jours suivant la réception d'une demande complète, incluant tous les documents requis. Veuillez également prévoir un délai supplémentaire de deux semaines puisque le bureau d'urbanisme sera fermé durant les vacances de la construction, soit du 19 juillet au 1^{er} août 2026. Les citoyens qui prévoient déposer une demande de permis ou de certificat sont invités à tenir compte de ces délais dans la planification de leurs projets. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

RETRAIT DES ABRIS TEMPORAIRES D'HIVER

La Municipalité souhaite rappeler aux citoyens que les abris temporaires d'hiver et clôtures à neige doivent être retirés à compter du **2 mai** de chaque année, conformément à la réglementation municipale.

Nous invitons les propriétaires à procéder au démontage des toiles, structures et autres composantes dans les meilleurs délais afin de maintenir un environnement sécuritaire et harmonieux.

TRAVAUX PRÈS DES FOSSÉS

La Municipalité rappelle aux citoyens qu'il est important de ne pas obstruer les fossés municipaux avec de la terre, du gravier, du gazon ou d'autres matériaux. Les fossés jouent un rôle essentiel dans le drainage des eaux et la prévention des accumulations d'eau sur les routes et les terrains.

Nous rappelons également qu'une partie du terrain en bordure de rue se retrouve dans l'emprise municipale. Aucun remblai, aménagement ou intervention ne doit y être effectué sans autorisation.

Avant d'effectuer des travaux pouvant affecter un fossé ou l'écoulement des eaux, informez-vous auprès du Service d'urbanisme.

AVIS IMPORTANT – INCENDIE D'UN BÂTIMENT

La Municipalité souhaite informer les citoyens qu'en cas d'incendie touchant un bâtiment principal ou secondaire (garage, remise, cabanon, etc.), il est important d'en aviser la Municipalité dans les meilleurs délais.

Cet avis permet notamment :

- De conserver les traces administratives au dossier;
- De respecter les délais prévus par la réglementation pour la reconstruction;
- D'ajuster le compte de taxes, s'il y a lieu.



Nous rappelons également que même lorsqu'un bâtiment bénéficie d'un droit acquis de reconstruction, un permis municipal demeure obligatoire avant d'entreprendre des travaux de reconstruction ou de réparation.

Il est de la **responsabilité du propriétaire d'effectuer la demande de permis** auprès de la Municipalité avant le début des travaux.

CONSULTEZ SOPFEU AVANT DE FAIRE UN FEU

La SOPFEU établit quotidiennement un indice de danger d'incendie permettant d'évaluer le risque de feux de forêt et d'adapter les comportements appropriés. Cet indice est classé en cinq niveaux.

Pour connaître l'indice de danger d'incendie de Sainte-Marceline-de-Kildare, balayez le code QR à l'aide de votre téléphone ou de votre tablette pour y accéder.



DANGER D'INCENDIE

Adapter son comportement selon le niveau du danger d'incendie ▼

Élevé



Situation : risque d'incendie modéré à élevé, présentant des défis de contrôle lors des opérations au sol.
Recommandation : Évitez d'allumer un feu si le vent excède 20 km/h.

Très élevé



Situation : risque d'incendie de haute intensité, avec embrasement partiel ou total des cimes, dépassant la capacité d'intervention des équipes au sol.
Recommandation : Faites des feux uniquement dans des installations munies d'un pare-étincelles.

Extrême



Situation : risque d'incendie de cimes à haute intensité se propageant rapidement et pouvant devenir incontrôlable.
Recommandation : Aucun type de feu n'est recommandé.

 SOPFEU

Crédit : Sopfeu

Urbanisme



FESTIVAL
DES ARTISANS DE
SAINTE-MARCELLINE

19 et 20 septembre 2026

LAISSEZ-PASSER GRATUIT POUR LES CITOYENS. DISPONIBLE DÈS LE 31 AOÛT!

**Le « Far West » s'installe
au cœur de la création!**

Bonne nouvelle pour les citoyens de Sainte-Marcelline-de-Kildare!
Les bracelets laissez-passer seront offerts gratuitement à compter du lundi 31 août 2026.
Veuillez noter que deux bracelets seront offerts par adresse civique et/ou lot vacant.



Francis Degrandpré
donnera le coup
d'envoi du mois des
festivités dans une
ambiance Far West.

Billetterie en ligne
www.ste-marcelline.com
ou 450 883-2241



Billets



Offrez un spectacle en cadeau !
Certificats cadeaux disponibles à
l'Hôtel de ville.



FRANCIS DEGRANDPRÉ

Jeudi le 10 septembre - 20 h

Avec, à ce jour, plus de quinze millions d'écoutes sur les plateformes numériques, des vidéoclips qui cumulent près de trois millions de vues en moins de trois ans, l'auteur-compositeur-interprète Francis Degrandpré est passé de l'ami qui chante au bord du feu à un artiste accompli qui fait lever les foules aux quatre coins du Québec.



DANIEL BOUCHER

Samedi le 24 octobre - 20 h

Pour célébrer à la fois ses vingt-cinq ans de carrière et les vingt-cinq ans de son mythique premier album, Daniel Boucher présente un tout nouveau spectacle avec ses classiques : *Vingt mille matins*.

RETOUR SUR LE SPECTACLE DE LOUIS-JEAN CORMIER

Louis-Jean Cormier s'est produit le jeudi 4 juin dernier à la Vieille chapelle dans le cadre de la programmation culturelle 2026. Ce spectacle se voulait un véritable retour aux sources. À travers cette tournée, l'artiste avait choisi de prendre le contre-pied des dernières années avec *Karkwa*, en s'éloignant du bruit pour retrouver l'essence même de sa démarche musicale et de ses créations.

Au fil de la soirée, Louis-Jean Cormier a replongé dans le répertoire de sa carrière solo, tout en revisitant des chansons marquantes de sa jeunesse, puisées dans ses souvenirs et réinventées à sa manière.



Suivez notre page Facebook
pour plus d'information

Une soirée sous les étoiles

Parc de l'étang

Samedi le 8 août

18 h 30 à 22 h

Animation de l'Association
forestière de Lanaudière

Heure du conte

Observation du ciel nocturne



**ENVIE DE
PRODUITS
FRAIS ET
LOCAUX ?**

Les samedis
11 juillet, 29 août et
26 septembre
10 h à 14 h

à Sainte-Marcelline-de-Kildare



**VENEZ-NOUS VOIR AU
PARC DE L'ÉTANG**

CARTE DU CITOYEN 2026



Saviez-vous qu'avec cette carte, les citoyens de la Municipalité peuvent avoir accès aux trois parcs régionaux de la Matabwinie à prix réduit ?

Passez à l'hôtel de ville, selon les heures d'ouverture, pour récupérer votre carte et profiter de 50 % de rabais sur l'accès aux parcs de la Forêt Ouareau, des Sept-Chutes et de la Chute-à-Bull.

Pour découvrir les parcs régionaux, visitez le site web suivant : <https://parcsregionaux.org/>

Des questions? Communiquez avec la réception au 450 883-2241, poste 7500

SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez vous rendre directement sur notre page Facebook, compte Instagram et sur le site web de la Municipalité en balayant les codes QR à l'aide de la caméra de votre téléphone cellulaire ou de votre tablette.
Restez informés!



PROGRAMMATION INTERMUNICIPALE - ÉTÉ 2026

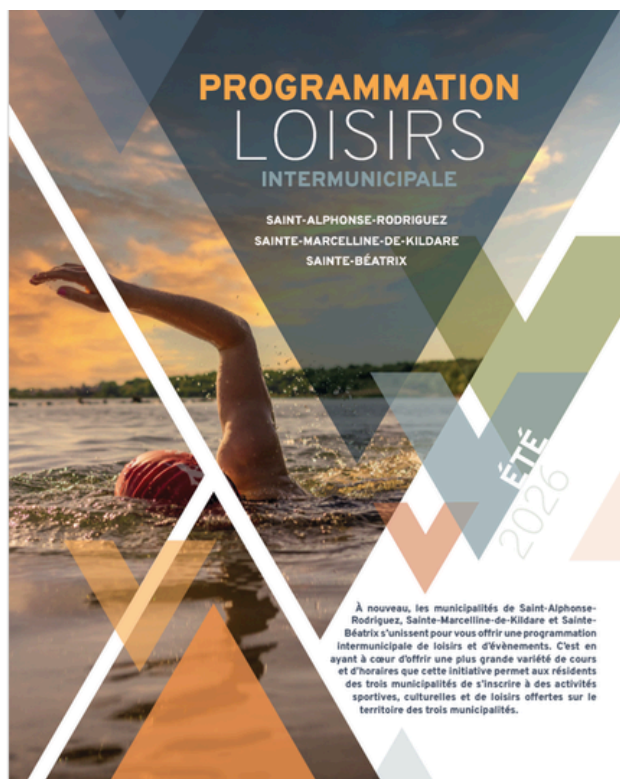
La programmation des loisirs intermunicipale pour l'été 2026 est disponible depuis quelques semaines!

Les activités se dérouleront dès la deuxième semaine de juin jusqu'à la dernière semaine d'août.

À Sainte-Marcelline-de-Kildare, plusieurs activités sont offertes pour tous les âges et tous les intérêts :

- Zumba;
- Cours de danse pour enfants;
- Danse en ligne country;
- Danses méditatives;
- Cours de pickleball adultes;
- Cours d'initiation au pickleball;
- Pétanque;
- Jeu de cartes.

La programmation des loisirs intermunicipale pour l'automne 2026 sera disponible à la fin du mois d'août. Activités, inscriptions et nouveautés : tous les détails suivront bientôt. Restez à l'affût!



HORAIRE DES JEUX D'EAU

Les jeux d'eau sont ouverts à tous depuis la première semaine de juin! Nous sommes heureux de vous offrir cette belle installation afin de vous rafraîchir.

Horaire des jeux d'eau

- Ouvert 7 jours sur 7
- De 8 h 30 à 20 h 30



HORAIRE DU DEK HOCKEY ET PICKLEBALL

Jour/Heure	8 H À 12 H (AM)	12 H À 17 H (PM)	17 H À 22 H (SOIR)
Lundi	Pickleball	Dek hockey	Pickleball
Mardi	Dek hockey	Pickleball	Dek hockey
Mercredi	Pickleball	Pickleball	Réservé - Dek hockey
Jeudi	Dek hockey	Pickleball	Dek hockey
Vendredi	Pickleball	Dek hockey	Pickleball
Samedi	Dek hockey	Pickleball	Dek hockey
Dimanche	Pickleball	Dek hockey	Pickleball



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD



Le Club de lecture TD a déjà commencé!

Un carnet de lecture ainsi que des collants seront remis à chaque enfant.

Inscrivez vos enfants à votre bibliothèque ou en ligne : <https://www.clubdelecturetd.ca/>

Groupes d'âge :

- 0 à 5 ans
- 6 à 12 ans

Deux cartes-cadeaux de 25 \$ à gagner par tranche d'âge.





Des **centaines** de titres à découvrir



Lisez où vous voulez et quand **vous voulez**



Vos favoris à portée de main



Gratuit avec votre abonnement de bibliothèque

Découvrez

MANGAS.IO

la plateforme

100% MANGAS!

BiBli & cie

Une initiative de votre bibliothèque pour nourrir votre passion du Mangas!

BIBLIO
du Centre de Québec
de Lévis et de la Mauricie

MANGAS.IO est une plateforme permettant la lecture d'une grande collection de mangas en continu et illimité aussi bien sur PC, tablette ou cellulaire. Elle s'adresse aux enfants de 11 ans et plus.

UN PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES : NOUVEAU ET SIMPLIFIÉ

Le service de *Prêt entre bibliothèques* (PEB) permet d'emprunter des documents qui ne se trouvent pas dans la collection de votre bibliothèque publique. Ce service est gratuit et offert à tous les abonnés des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO CQLM.

Notez que depuis le 1^{er} mai 2026, le PEB sera offert directement via le catalogue Biblietcie. Vous n'aurez donc plus à vous connecter au ZPORTAL.



POLITIQUE DE DONS

Selon la *Politique de développement de la collection locale*, voici les règles pour les dons :

Acceptés

- Documents en bonne condition;
- 10 ans ou moins;
- Apportent de la nouveauté aux rayons.

Où les déposer si acceptés

- À la bibliothèque pendant les heures d'ouverture.

Refusés

- Documents de plus de 10 ans;
- Pages jaunies, annotées ou couverture usée;
- Contenu ne correspondant pas à nos critères.

Où les déposer si refusés

- Comptoir vestimentaire;
- Croque-livre de Sainte-Marcelline ou des villages voisins;
- Saint-Vincent-de-Paul;
- Maison des jeunes de Sainte-Marcelline-de-Kildare



Horaires de la bibliothèque Gisèle-Labine

du 24 juin au 31 août 2026

Mardi	18 h 30 à 20 h
Samedi	10 h à 13 h

Fermeture estivale :
dimanche 19 juillet au
samedi 1^{er} août 2026

Surveillez la page Facebook de la Municipalité pour connaître les nouveautés!



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE?

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare souhaite connaître les intérêts et les idées de ses citoyennes et citoyens en matière d'alimentation afin d'évaluer de possibles projets et collaborations avec les organismes du milieu.

Jardins communautaires, bibliothèque à semis, cuisines collectives, ateliers culinaires, compostage, frigo-partage ou toute autre initiative alimentaire : quelles sont vos idées pour la Matawinie?

Prenez quelques minutes pour répondre à notre court questionnaire. Vos réponses nous aideront à orienter les projets futurs selon les besoins et les intérêts de notre communauté.



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ PETIT MOULIN *Par Lucie Nadeau*



Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous inviter, chers membres de la FADOQ, à notre traditionnelle *Fête des Aînés*, un événement chaleureux et ouvert à tous !

L'événement aura lieu le samedi 8 août 2026 de 11 h à 16 h. Au programme de cette belle journée : un dîner convivial et une foule de jeux pour les adultes afin de s'amuser et de partager de bons moments ensemble.

Notez qu'en cas de pluie, l'activité sera reportée au lendemain, soit le dimanche 9 août 2026.



Pour procéder au renouvellement de vos cartes de membre, communiquez avec Madame Gisèle St-Amand au 450 883-7842

Pour toute autre information, nous restons à votre entière disposition.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE *Par Louise Cadoret*

Le Comptoir vestimentaire poursuit ses activités pendant la période estivale :

- Mercredi : 10 h à 16 h;
- Samedi : 9 h à 12 h.

Nous vous accueillons dans l'ancien presbytère de la paroisse, situé en face de la Vieille chapelle. Venez découvrir les nombreuses nouveautés à petits prix que nous recevons et déballons chaque semaine!

Vous avez quelques heures à offrir et souhaitez vous impliquer dans votre communauté? Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour le tri et la vente des articles reçus. Pour nous laisser vos coordonnées, communiquez avec nous au 450 883-2241, poste 161.

Par ailleurs, le temps des Fêtes approche et nous avons besoin de votre aide! Nous recherchons actuellement des bénévoles pour participer à la collecte, à la logistique, à la préparation et à la distribution des paniers de Noël.

Votre soutien fera toute la différence pour plusieurs familles de notre communauté.

Intéressé(e)? Communiquez avec Sylvette Bourquardez au 450 883-5013.



Suivez-nous
sur notre page
Facebook



Du lundi 23 mars au jeudi 2 avril 2026, la *Maison des jeunes* (MDJ) a participé à la campagne « *Le communautaire à boutte!* ». Dans le cadre de cette mobilisation, elle a notamment modifié ses heures d'ouverture, pris part à diverses actions, dont l'envoi de lettres au député, diffusé plusieurs publications sur ses réseaux sociaux et fermé ses portes le vendredi 27 mars 2026 afin de participer à une soirée de mobilisation à la MDJ Le Phénix. De plus, la soirée du jeudi 2 avril 2026 a également été annulée afin de permettre à des membres de l'équipe de prendre part au grand rassemblement national tenu devant l'Assemblée nationale à Québec.

Cette campagne vise à revendiquer un financement adéquat et récurrent des organismes communautaires afin de garantir des conditions de travail justes et suffisantes pour les personnes qui y œuvrent.

Le saviez-vous?

- La Maison des jeunes de Sainte-Marcelline, comme tout organisme à but non lucratif, est administrée par un Conseil d'administration. Celui-ci est composé de deux jeunes fréquentant l'organisme, de quatre adultes de la communauté ainsi que d'un représentant des employés. Les deux jeunes membres sont élus par leurs pairs.
- Les jeunes sont également impliqués dans le choix et la planification des activités. Chaque mois, ils sont consultés sur différents sujets touchant leur Maison des jeunes, leur communauté, les activités qu'ils souhaitent réaliser au cours des prochaines semaines ainsi que les projets qu'ils désirent mettre en place.
- La Maison des jeunes de Sainte-Marcelline est aussi très active dans plusieurs instances de concertation. Elle est notamment membre du *Regroupement des maisons des jeunes du Québec* (RMJQ), du *Regroupement régional des maisons des jeunes de Lanaudière*, de la *Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière* (TROCL), d'*Organismes bienveillants Matawinie* (OBM), de la *Table ados Matawinie Ouest*, du *Comité ados Matawinie Ouest* (CAMO), du *Projet Boussole*, du *Projet Connexion* (lutte contre l'intimidation) ainsi que du CRÉVALE, pour ne nommer que ceux-ci.

Suivez-nous
sur notre page Facebook



BUISSON DE CADOUIN

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare souhaite relancer l'appel du programme d'échange avec Le Buisson-de-Cadouin, à la Dordogne et invite les personnes intéressées à prendre part à un comité citoyen.

La première entente de jumelage entre les deux municipalités a été officialisée le 16 avril 1987. Depuis, ce projet s'est développé au fil des décennies, permettant de précieux échanges et contribuant à créer des liens durables entre nos deux communautés. Encore aujourd'hui, cette relation témoigne d'un désir commun de partage, d'amitié et de collaboration.

Au fil des années, plusieurs échanges ont eu lieu, offrant à des adultes, à des adolescents et, plus récemment, à des élèves du primaire, l'occasion de vivre une expérience humaine et culturelle enrichissante. Ces jeunes ont notamment pu accueillir des citoyens français dans leur famille, puis découvrir à leur tour leur milieu de vie et leur culture.

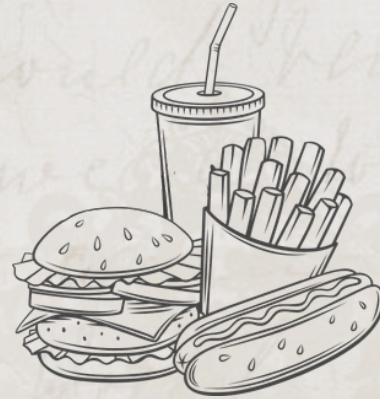
Cette initiative représente un bel exemple de continuité intergénérationnelle, d'ouverture sur le monde et de rapprochement entre les peuples. Nous souhaitons sincèrement que ce lien privilégié et cette belle occasion de partage puissent se poursuivre encore de nombreuses années.

Pour participer à cette belle aventure ou obtenir plus d'informations, communiquez avec Mélanie Morin au 450 883-2241, poste 7500.





CHEZ GEORGETTE : UNE INSTITUTION ESTIVALE AU CŒUR DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE



Parmi les commerces qui ont marqué la mémoire collective de Sainte-Marcelline-de-Kildare, le casse-croûte *Chez Georgette* occupe une place toute particulière. Situé au 320, rue Principale, ce petit restaurant a nourri des générations de vacanciers, de citoyens et de voyageurs de passage, devenant au fil des ans un véritable symbole de la saison estivale dans le village.

L'histoire de *Chez Georgette* débute dans les années 1960. Le bâtiment qui abritait le restaurant avait d'abord été utilisée à cette fin à Joliette avant d'être déménagé à Sainte-Marcelline-de-Kildare. On conserva alors le nom « *Chez Georgette* », déjà bien connu de sa clientèle. À ses débuts, l'établissement était exploité par Mme Cécile Lanoue et M. Bernard Breault, de Saint-Alphonse-Rodriguez.

Durant l'été 1973, le commerce fut acquis par Mme Alfréda Préville Laporte et M. Gaston Laporte, de Sainte-Marcelline-de-Kildare. Sous leur direction, le casse-croûte devint bien davantage qu'une simple entreprise : il constitua une véritable aventure familiale.

Les enfants du couple, Sylvain et France, participaient activement aux opérations quotidiennes. Ils étaient notamment responsables de l'épluchage des pommes de terre et de la préparation des petits casseaux qui allaient accueillir les célèbres frites de *Chez Georgette*. Ces dernières avaient acquis une réputation enviable dans toute la région, au point où certains clients faisaient le trajet depuis Montréal uniquement pour venir les déguster.

La plupart des employés faisaient également partie de la famille. Les nièces des propriétaires, Élyse, Monique et Sylviane Morin, accueillaient les clients, prenaient les commandes et prêtaient main-forte à la cuisine. Une voisine, Diane Arbour, faisait aussi partie de l'équipe, tout comme Danielle, la sœur de Gaston. Cette proximité familiale contribuait à créer une ambiance chaleureuse et conviviale qui faisait la renommée de l'établissement.

Pendant près de dix ans, l'exploitation du casse-croûte imposa un rythme de vie particulier à la famille Laporte. Chaque été, de la Fête nationale du Québec jusqu'à la fête du Travail, la famille quittait sa résidence du rang du Pied-de-la-Montagne pour s'installer directement sur les lieux du restaurant. Dans un espace modeste composé notamment d'un lit superposé, d'un lit pliant et d'un petit divan, tous vivaient « tissés serrés » durant près de trois mois. Cette réalité témoigne de l'engagement et du dévouement nécessaires à la réussite d'une entreprise saisonnière à cette époque.

L'implication de Gaston était d'autant plus remarquable qu'il occupait également un emploi à l'année dans un garage de Joliette. Chaque matin de semaine, il quittait Sainte-Marcelline-de-Kildare pour se rendre à son travail régulier. Après sa journée, il revenait au casse-croûte afin de prêter main-forte à sa famille et de participer aux préparatifs du lendemain. Cette double responsabilité illustre bien les sacrifices consentis par plusieurs entrepreneurs de l'époque pour assurer la réussite de leur commerce tout en maintenant un revenu stable.



M. Gaston Laporte épluchant des patates.



CHEZ GEORGETTE : UNE INSTITUTION ESTIVALE AU CŒUR DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE (SUITE)



Le casse-croûte *Chez Georgette* pouvait également compter sur plusieurs fournisseurs locaux. La viande servant à la préparation des hamburgers provenait de l'épicerie de M. Normand Boucher, située au centre du village. Celui-ci fournissait une viande fraîche, maigre et de grande qualité. Pour Gaston, la qualité des aliments représentait une priorité absolue. Le pain était livré par la boulangerie de Sainte-Béatrix, tandis que les pommes de terre provenaient de chez Adélarde Larochelle, de Saint-Côme. On contribuait ainsi à faire du bon avec les produits de la région.

À cette époque, la Municipalité connaissait une effervescence particulière durant la saison estivale. Le village se transformait en véritable lieu de villégiature. Les familles rejoignaient leurs chalets dès la fin des classes et y séjournaient jusqu'à la rentrée scolaire de septembre. Cette population saisonnière, combinée au flot constant de touristes se dirigeant vers les régions plus au nord, assurait une clientèle abondante au casse-croûte.

Il n'était pas rare de voir de longues files d'automobiles stationnées devant *Chez Georgette*. Tous patientaient alors pour obtenir un sac de frites fumantes, un club sandwich, une poutine ou encore un cornet de crème glacée. Ces scènes estivales demeurent aujourd'hui gravées dans la mémoire de nombreux citoyens. Quel bonheur c'était d'aller manger au village, de s'installer aux tables de pique-nique et de contempler le paysage qui s'offrait à nos yeux !

Cette belle aventure familiale se poursuit jusqu'au printemps 1984. Après plus d'une décennie à accueillir une clientèle fidèle et à faire rayonner leur établissement, Alfréda et Gaston vendirent le commerce à M. Jean Savard. Celui-ci poursuivit l'exploitation du casse-croûte pendant quelques années à son emplacement d'origine du 320, rue Principale, avant de transférer les activités dans la maison voisine située au 300, rue Principale.

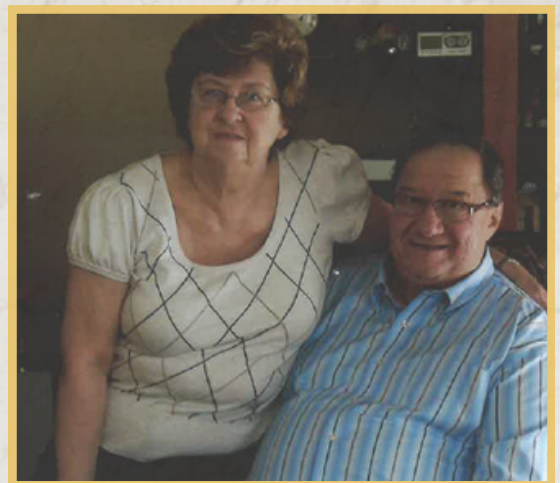
Plus qu'un simple restaurant, *Chez Georgette* fut pendant plusieurs années un lieu de rassemblement, de rencontres et de souvenirs. Son histoire illustre à merveille l'importance des petites entreprises familiales dans le développement de la vie sociale et économique de Sainte-Marcelline-de-Kildare, ainsi que le rôle qu'elles ont joué dans l'accueil des visiteurs et l'animation du village durant la belle saison.

Aujourd'hui encore, le souvenir des longues files d'attente, de l'odeur des frites fraîchement préparées et de l'accueil chaleureux de la famille Laporte demeure bien vivant dans la mémoire collective de la communauté.

Après la vente du commerce en 1984, la famille Laporte est demeurée profondément attachée à la vie communautaire de Sainte-Marcelline-de-Kildare. Très impliquée dans son milieu, Alfréda a consacré de nombreuses années au bénévolat, notamment à la bibliothèque municipale et élue bénévole de l'année en 2006. Elle est décédée en novembre 2019. Son époux, Gaston, lui a survécu jusqu'en mai 2022.

Leur héritage se perpétue aujourd'hui par leurs enfants, Sylvain et France, qui résident toujours à Sainte-Marcelline-de-Kildare. La relève familiale est également assurée par leurs petits-enfants, Alexandra et Louis-Philippe, enfants de Sylvain, eux aussi fiers Marcellinois. Ainsi, bien au-delà des frites qui ont fait sa renommée, l'histoire de *Chez Georgette* demeure intimement liée à celle d'une famille qui a marqué la vie de son village pendant plusieurs années.

Un grand merci à Mme France Laporte, qui a généreusement partagé ses souvenirs avec l'auteure du texte, Mélanie Morin.



**Mme Alfréda Préville Laporte et
M. Gaston Laporte**

* Le restaurant *Chez Georgette* était situé sur la rue Principale, entre les numéros civiques 300 et 330. Le bâtiment n'existe plus aujourd'hui; on remarque maintenant un espace gazonné à l'endroit où il se trouvait.



BESOIN D'AIDE ?



PLUSIEURS RESSOURCES SONT DISPONIBLES, POUR VOUS !

- **Info-santé** | 811
- **URGENCE (Police, ambulance, pompier)** | 911
- **Info-aidant** | 1 855 852-7784
- **SOS Violence conjugale** | 1 800 363-9010
- **Ligne-ressource pour les victimes d'agression sexuelle** | 1 888 933-9007
- **Jeunesse j'écoute** | 1 800 668-9898
- **Diversité sexuelle et pluralité des genres | Écoute et texto** | 1 888 505-1010
- **Provision Compassion Rawdon** | 450 834-4958
- **Moisson Lanaudière** | 450 755-6049
- **L'alcool est un problème pour vous ou un proche ?** | 450 759-6000
- **La lueur du phare de Lanaudière** | www.lueurduphare.org | 1 800 465-4544
- **Groupe de soutien Centre d'action bénévole communautaire Matawinie** | www.ccbm.qc.ca | 450 882-1089
- **Services d'aide à domicile du Rousseau Inc.** | www.aidedomicile.ca | 450 834-1160
- **Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale Lanaudière** | 450 759-8853
- **Parrainage civique Lanaudière** | 450 834-1728
- **Association coopérative d'économie familiale (ACEF)** | 1 866 414-1333
- **Ligne soutien pour les aînés 75 ans et plus** | 1 877 805-1955
- **La Soupière** | 450 755-6616
- **Comité des usagers du nord de Lanaudière** | 450 759-8222, poste 2557
- **Ligne parents** | 1 800 361-5085
- **Gai écoute** | 1 888 505-1010
- **Tel-jeunes** | 1 800 263-2266
- **Centre de prévention du suicide** | cps-lanaudiere.org | 450 759-6616
- **Ligne aide abus des aînés** | 1 888 489-2287
- **Dépannage alimentaire** | 450 883-2241, poste 7500
- **Carrefour canin** | 1 844-752-2646
- **Transport collectif pour la MRC Matawinie** | 450 386-1160

INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL

SAVIEZ-VOUS?

Différents services médicaux existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

SERVICES OFFERTS GRATUITEMENT :

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires, etc. ;
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé;
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures);
- Suivi de la pression artérielle;
- Prélèvement;
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes;
- Injection de médicaments;
- Lavage d'oreilles;
- Référence vers les ressources disponibles.



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Par téléphone
450 886-3861, poste 250

Sur rendez-vous seulement ! Tous les jeudis

*Les prises de sang se font au
450, rue Principale,
à la Vieille Chapelle*

FAITES COMME **456** DE NOS CITOYENS ... ABONNEZ-VOUS À NOTRE

**ALERTE
CITOYENNE**



INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

Rendez-vous sur notre site web sous l'onglet **portail citoyen** et cliquez sur « **Inscrivez-vous pour recevoir nos avis** ».

Actuellement, **456 citoyens** sont inscrits à l'alerte citoyenne. Inscrivez-vous dès maintenant!

citoyen.ste-marcelline.com



EN CAS DE SITUATION D'URGENCE, SOYEZ LES PREMIERS AVISÉS

Lorsqu'une situation d'urgence se produit dans notre Municipalité, restez informés rapidement de la situation et des mesures à prendre.

Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Municipalité sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel, selon vos choix lors de l'inscription.

**Découvrez votre
nouveau portail
citoyen**

Inscrivez-vous pour recevoir
vos avis

CONNEXION MATAWINIE



Télé | Internet | Téléphonie

Abonnez-vous !
1 888 532-COOP

cooptel.ca

**La fibre,
à pleine puissance**

avec
Cooptel

RETOUR SUR LA SOIRÉE CITOYENNE

Le jeudi 14 mai 2026, le Conseil municipal, les employés de la Municipalité et les citoyens ont eu le plaisir d'accueillir les nouvelles citoyennes et les nouveaux citoyens lors d'un chaleureux 5 à 7 à la Salle communautaire Gaétan-Morin.

Tout au long de la soirée, les citoyens ont pu profiter de bouchées et de rafraîchissements dans une ambiance conviviale et accueillante.

Un plant de notre fleur emblématique, la *rudbeckie tardive*, ainsi qu'un petit cadeau ont été offerts aux nouveaux citoyens en guise de bienvenue.

Merci à toutes les personnes présentes!



RETOUR SUR LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le samedi 30 mai 2026, la Journée de l'environnement a rassemblé de nombreux citoyens autour d'activités éducatives, de distributions d'arbres, de compost, de fleurs et de semis. Plusieurs partenaires et organismes ont sensibilisé la population à la protection de l'environnement, à la biodiversité et aux changements climatiques. Grâce à l'implication des bénévoles, des partenaires et des participants, cette journée a été un beau succès.



Hôtel de ville

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242

Réception	Poste 7500
Direction, plaintes	Poste 7505
Comptabilité, taxation	Poste 7510
Urbanisme	Poste 7507
Environnement	Poste 7509
Loisirs	Poste 7562
Culture	Poste 7563
Communications	Poste 7506

Mairesse, Émilie Boisvert 450 750-0846

Urgence municipale 450 750-8761

Urgence travaux publics 450 750-8762

Urgences générales 911

Bibliothèque 450 883-0247

Maison des jeunes 450 883-6076

Permis de brûlage 450 834-2596



info@ste-marcelline.com

dg@ste-marcelline.com

finance@ste-marcelline.com

urbanisme@ste-marcelline.com

environnement@ste-marcelline.com

loisirs@ste-marcelline.com

culture@ste-marcelline.com

communications@ste-marcelline.com

eboisvert@ste-marcelline.com

Bureau de poste

450 883-2462

Heures d'ouverture

- **Lundi et mardi : 11 h 15 à 15 h 30;**
- **Du mercredi au vendredi : 13 h 15 à 17 h 30.**

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

L'Hôtel de ville sera fermé durant les deux semaines des vacances de la construction, soit du dimanche 19 juillet au samedi 1^{er} août 2026 inclusivement.



CONSEIL MUNICIPAL

Séances ordinaires

Le lundi 13 juillet à **19 h**

Le lundi 17 août à **19 h**

À la Salle communautaire Gaétan-Morin.

TAXATION

Prochain versement de taxes municipales

Le mardi 18 août 2026